

# La Voix de L'Arguenon

N° 196

Janvier - Février - Mars 2026

↳ Marie-Christine COTIN et ses 4 adjoints

De gauche à droite : Françoise LAIGO, André BOURGET, Alain MACÉ et Claudine LONCLE



## Les Conseillers Municipaux



Alexis Beaune



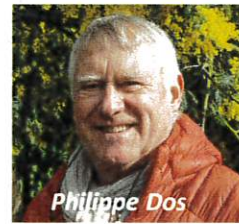
Chantal Déot



Rémi Caillère



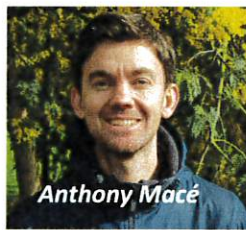
Virginie Even



Philippe Dos



Cyndie Gulligan



Anthony Macé



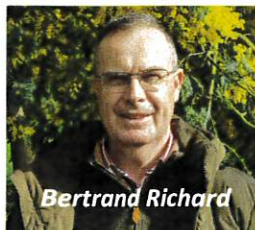
Virginie Leroy



Stéphane Michel



Suzanne Levavasseur



Bertrand Richard



Sandra Picout



Giorgio Vallarino



Patrick Bernard

## Les suppléants



Régine S...



Roméric Barbier



L'équipe municipale avec les 2 suppléants



Créhen Tennis de Table (galette des rois)



La troupe de théâtre La P'tite Vadrouille



La Ronde du Printemps



Commémoration du Cessez-le-Feu en Algérie



# Sommaire

Le mot du Maire	3
Les échos du conseil municipal	4
La vie communale	11
Rencontres avec....	22
La vie associative	23
La vie scolaire	34
Agenda	39

# Infos Mairie

Mairie de Créhen

2 Rue du Stade - 22130 CREHEN

☎ 02.96.84.13.12

✉ [mairie@crehen.fr](mailto:mairie@crehen.fr)

Site internet : [www.crehen.fr](http://www.crehen.fr)

Facebook : [commune de créhen](https://www.facebook.com/commune.de.crehen)

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale :

Lundi et vendredi : 9h - 12h30

Mardi et Jeudi : 9h - 12h30/ 14h - 16h30

Samedi : 9h - 12h

Mercredi : fermée

Horaires de la bibliothèque

☎ 02.96.84.35.51 :

Mardi : 10h30- 12h30

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : 10h30 - 12h30

Samedi : 10h30 - 12h30

Fermeture de la bibliothèque les lundis et vendredis

Directrice de la publication :

Marie-Christine COTIN

Comité éditorial :

Commission Bulletin Communal

Photos bulletin :

Services de la Mairie

Conception et mise en page :

Alain MACÉ et Murielle GUÉRIN

Impression :

Mairie de Créhen

*Gratuite pour tous*



## Le mot du Maire

Le 15 mars dernier, vous avez élu une nouvelle équipe municipale, qui a pris ses fonctions le 21 mars.

Je remercie tous les électeurs qui ont fait leur devoir de citoyen pour ces élections et tous ceux qui nous ont renouvelé leur confiance.

Un merci tout particulier aux élus municipaux du mandat précédent qui n'ont pas souhaité réitérer leur engagement pour différentes raisons que je respecte. Je leur souhaite de poursuivre dans d'autres projets et de profiter de leurs proches et des bons moments de la vie. Merci également aux bénévoles et aux agents administratifs de la commune qui ont permis que ces élections se passent bien et notamment à Murielle qui en a la gestion directe.

Je remercie les nouveaux élus qui ont accepté de m'accompagner dans cette nouvelle aventure et nos familles qui vont devoir partager et supporter nos contraintes de vie d'élus avec la vie privée. L'équipe municipale est constituée de personnes aux expériences riches et diverses et elle a la volonté de s'engager pleinement au service de la commune.

Un merci particulier aux deux candidats suppléants qui se sont investis avec nous.

La vie municipale ne s'arrête jamais et la nouvelle équipe a repris la suite des travaux déjà engagés avant d'entreprendre ses propres projets.

Je crois profondément que la politique locale doit être avant tout humaine, concrète et reposer sur des valeurs simples. Le mandat de maire est celui de la proximité, du contact et de l'action concrète.

Au moment où le discrédit touche toutes les strates politiques, les Créhennais-es, comme tous les Français restent très attachés à celui de la mairie qui est je le crois, l'un des piliers qui subsiste dans notre pacte républicain.

Ce mandat s'annonce avec de nombreux défis et incertitudes, mais la colonne vertébrale de nos actions sera de renforcer la qualité de vie des Créhennais-es, de soutenir nos commerces, nos entreprises, notre agriculture, nos écoles et nos associations, de préserver notre cadre de vie et de préparer l'avenir de nos enfants. Je suis convaincue que collectivement, nous avons les ressources, l'énergie et la volonté pour y répondre.

Je vous remercie de votre confiance et vous assure de mon engagement total au service de la commune.

Marie-Christine COTIN.



## Les échos du conseil municipal

du 18 décembre 2025

Toutes les délibérations sont consultables sur notre site internet

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, André BOURGET, Claudine LONCLE, Alain MACÉ, Martine JOUFFE, Michel BOITTIN, Béatrice BURLLOT, Jean-Luc CADE, Philippe DOS, Virginie EVEN et Malo LETONTURIER

Excusés : Chantal DETOT (procuration à Claudine LONCLE), Delphine MARTIN (procuration à Marie-Christine COTIN), Sylvie MENIER (procuration à Martine JOUFFE), Gilbert BIARD (procuration à André BOURGET) et Pierre MILLOT (procuration à Alain MACÉ)

Secrétaire de séance : Philippe DOS

### **Extension éclairage public de la Maison de Santé : annule et remplace la délibération du 22 mai 2025**

Suite à une erreur de chiffrage de la part du SDE, il convient de reprendre une délibération en modifiant uniquement le montant de la participation communale qui s'élève à 15 600 € au lieu de 13 600 €. Le montant des travaux ne change pas, seul le montant de la subvention du SDE est minoré.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

### **Devis complémentaire : réfection de la poutre de l'église**

Claudine LONCLE explique aux membres du Conseil Municipal, que suite au traitement contre les vrillettes de la poutre sous le balcon, il s'avère nécessaire de renforcer cette poutre traitée précédemment. La société TREGOR Traitement qui a réalisé les travaux de traitement propose un devis de 1 630,16 € H.T. soit 1 956,19 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, à la majorité des personnes présentes (M. LETONTURIER était absent à l'heure du vote) 15 voix pour et 1 abstention Jean-Luc CADE, le Conseil Municipal retient l'offre de la société TREGOR.

### **Résidence Champagne : avenants à la fin des travaux**

Claudine LONCLE annonce une moins-value de 12 313,25 € HT en faveur de la commune.

### **Pôle Santé : avenants**

A la demande des professionnels de santé, des sèche-mains seront installés dans leurs sanitaires pour un montant de 1 405 € HT. A cela, il faut rajouter le câblage de la fibre optique pour 2 568,12 € HT ainsi qu'un avenant de 8 231,71 € HT pour le lot n°5 « charpente - façade - ossature bois - isolation aille - bardage et serrurerie ».

A l'unanimité, le Conseil Municipal est d'accord.

### **Pôle Santé : Choix des végétaux pour les espaces verts**

Entreprise retenue : Les Jardins du Littoral pour un montant de 3 549,35 € HT.

Les plantations se feront en régie ainsi que les travaux d'aménagement.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le devis.

### **Avis sur le droit de préemption urbain du terrain en vente situé 5 Rue du Sacré Cœur**

Cette propriété d'une superficie totale de 850 m<sup>2</sup> comporte une habitation de 137 m<sup>2</sup> et est vendue 290 000 €. Etant donné que ce terrain n'a pas d'intérêt pour la collectivité, à la majorité (16 voix pour et 1 abstention Béatrice BURLLOT), le Conseil Municipal renonce à exercer son droit de préemption urbain sur le terrain cadastré A 1838 sise 5, Rue du Sacré Cœur.

### **Renouvellement des contrats d'assurance 2026-2029**

#### Sociétés retenues :

- GROUPAMA pour le lot « dommages aux biens » : 11 776,58 € TTC et pour le lot « flotte automobile » : 3 084 € TTC
- SMACL pour le lot « responsabilité civile » : 4 316,40 € TTC et le lot « protection juridique » : 1 074,73 € TTC

### **Subvention exceptionnelle pour l'école privée**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 1 500 € afin de couvrir les dépenses importantes liées à un voyage scolaire.

### **Questions diverses**

André BOURGET fait part d'un courriel reçu de Dinan Agglomération qui informe du retard pris par l'entreprise Lessard sur les travaux de voirie prévus Impasse du Frost et à la Prioulais. Les travaux sont prévus au 2<sup>ème</sup> trimestre 2026.

Présents : Marie-Christine COTIN, André BOURGET, Claudine LONCLE, Alain MACÉ, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Béatrice BURLLOT, Chantal DETOT, Philippe DOS, Virginie EVEN, Malo LETONTURIER et Pierre MILLOT

Excusés : Françoise LAIGO (procuration à Marie-Christine COTIN), Martine JOUFFE (procuration à Claudine LONCLE), Delphine MARTIN (procuration à Alain MACÉ), Sylvie MENIER et Jean-Luc CADE (procuration à Béatrice BURLLOT)

Secrétaire de séance : Malo LETONTURIER

### **Pôle Santé : validation des baux**

Après échanges avec les professionnels qui occuperont les locaux à compter du 1<sup>er</sup> février 2026, et à l'unanimité des élus du Conseil Municipal, il est convenu que :

1) les loyers, payés mensuellement, seront les suivants :

- Bureaux médicaux : 450 € par bureau
- Bureaux polyvalents : 400 € par bureau
- Cabinet de kinésithérapie : 300 € par kinésithérapeute
- Cabinet infirmier : 300 € pour l'ensemble des infirmières libérales
- Cabinet de l'infirmière « Asalée » : 200 €

2) les charges, payées mensuellement et réactualisées au coût réel chaque année, seront les suivantes :

- Les dépenses énergétiques : chauffage, électricité et eau
- La maintenance : sécurité incendie et vérification réglementaire des installations électriques
- Les frais administratifs à hauteur de 25 € par heure passée

### **Participation aux frais de notaire des professionnels du Pôle Santé**

Madame le Maire donne lecture, aux membres du Conseil Municipal, du mail envoyé par l'équipe des professionnels de santé du futur Pôle de Santé ce mercredi matin concernant les frais de rédaction de bail.

Dans ce mail, il est demandé à la mairie de partager les frais de rédaction de bail à hauteur de 50 %, soit 400 € par bail pour la mairie et 400 € pour les professionnels de santé. Leur demande s'appuie sur le fait que le recours au notaire a été imposé par la mairie et que les négociations prolongées entre la municipalité et les professionnels, en présence du notaire, ont augmenté le coût de rédaction des baux.

Madame le Maire rappelle que le recours à un notaire est le gage d'une convention équilibrée qui tient compte à la fois des intérêts du locataire et du bailleur. L'intervention du notaire permet d'assurer la conformité du bail avec les lois en vigueur.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, après concertation, une prise en charge à hauteur de 100 € par bail, somme qui pourrait corres-

pondre au temps passé par le notaire dans les réunions d'échange avec les professionnels.

Après en avoir délibéré, à la majorité (12 pour, 4 absentes : Michel BOITTIN, Béatrice BURLLOT, Jean-Luc CADE et Malo LETONTURIER), le Conseil Municipal accepte de prendre à sa charge, le montant de 100 € par bail, soit un montant total de 900 € qui sera versée directement sur le compte du notaire sur présentation de facture.

### **Résidence de la Champagne : demande de remise de loyer**

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la demande formulée par les locataires du logement D, de la Résidence de la Champagne.

Ces derniers ont subi des dégâts des eaux dès leur emménagement. Le loyer de ce logement est de 550 €.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'appliquer une remise de loyer d'un montant de 100 € sur le mois de janvier 2026.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la remise de loyer de 100 €.

### **Acquisition de terrain par la commune pour la réalisation d'une liaison douce par Dinan Agglomération**

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que Dinan Agglomération développe une liaison douce entre Plancoët, Créhen et Trégon. Elle longe l'usine Laïta. Les travaux sont prévus courant 2026 par Dinan Agglomération. Pour permettre la réalisation de cette liaison douce, Dinan Agglomération a pris à sa charge le bornage des terrains utilisés dans ce projet. Il reste à la commune de Créhen, l'achat d'une partie des parcelles cadastrées ZE 82 pour 27 m<sup>2</sup> et ZE 39 pour 1 466 m<sup>2</sup> appartenant à la Laiterie Nouvelle de l'Arguenon et une partie de la parcelle cadastrée ZE n°138 pour 483 m<sup>2</sup> appartenant à la SCI Les Verts Sapsins. La Laiterie Nouvelle de l'Arguenon propose de céder ses terrains au prix de 5 € le m<sup>2</sup> auxquels s'ajoutent les frais de notaire qui seront à la charge de la commune. Accord à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

## **Renoncement au droit de préemption sur la vente d'une habitation - 1 Allée des Bruyères**

La propriété d'une superficie totale de 520 m<sup>2</sup> comporte une habitation de 94 m<sup>2</sup> et est vendue 175 000 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de renoncer à exercer son droit de préemption urbain.

## **Participation aux frais d'inscription voile et piscine pour les écoles**

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal que, depuis 2018, Dinan Agglomération finance uniquement le transport des élèves vers l'école de voile de St Jacut (à raison de 5 séances par année scolaire) et la piscine de Dinan (à raison de 10 séances par année scolaire).

Elle ajoute que, depuis cette date, la commune avait décidé de prendre à sa charge pour chaque école (publique et privée) les cours de voile à raison de 5 cours par an et par élève de CM ainsi que 10 cours de natation par an par élève de CE.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide pour cette année scolaire (2025-2026) :

- De prendre à sa charge pour chaque école (publique et privée) les cours de voile à raison de 5 cours par an et par élève de CM (soit 17 € la séance x 5 séances maximum x nombre d'enfants) ;
- De prendre à sa charge pour chaque école (publique et privée) les cours de natation à raison de 10 cours par an et par élève de CE (soit 1.35 € la séance x 10 séances maximum x nombre d'enfant).

## **Questions diverses**

### **Emplacement du bac d'équarrissage :**

M. Alain MACÉ, Adjoint au Maire en charge des associations communales informe les membres du Conseil Municipal que suite à un échange avec les services techniques communaux, il s'avère que le terrain retenu aux Ecouailles pour le projet, est un terrain situé en zone humide. Le bac sera donc installé à côté de la plateforme de bouteilles de gaz à l'entrepôt.

### **Point sur les dossiers d'urbanisme :**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal des réponses apportées par Dinan Agglomération sur les sujets de STECAL et de changement de destination. Les demandes de STECAL pour les dossiers HAMON et GUERIN ont reçu un avis défavorable : « Ces deux projets impliqueraient une consommation foncière importante, estimée à environ 22 000 m<sup>2</sup> de terres agricoles, incompatible avec les objectifs de sobriété foncière fixés par la loi Climat et Résilience. Par ailleurs, la commune de Créhen étant soumise à la loi Littoral, la création de nouveaux bâtiments en dehors des espaces urbanisés n'y est pas autorisée, alors que ces projets nécessitaient de nouvelles constructions. Enfin, le projet GUÉRIN concernait un espace boisé protégé au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme, ne permettant pas l'implantation d'une maison de bien-être. » Le dossier MOISSERON a reçu un avis favorable. Concernant les changements de destination, le dossier DANIEL a reçu un avis favorable (agricole vers une activité économique) alors que le dossier LEMASSON a reçu un avis défavorable.

Concernant l'élargissement du périmètre de centralité, il sera élargi jusqu'aux deux moulins mais la demande pour l'étendre jusqu'à la pointe du presbytère a été refusée.

### **Application de la loi Elan pour la fibre :**

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'elle doit recourir à un arrêté municipal loi Elan pour autoriser Axione, société qui installe la fibre au Guildo, à installer son matériel sur la façade d'une habitation. La propriétaire de cette maison refuse toute installation sur sa maison mais cela prive 2 commerces et de 2 habitations de la fibre.

### **Evolution au 1er janvier 2026 de la gestion des services d'assainissement collectif :**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les tarifs d'assainissement collectif vont augmenter à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour répondre durablement aux défis posés par la rareté de la ressource, le renforcement des exigences réglementaires et les besoins croissants liés au développement du territoire.

Présents : Marie-Christine COTIN, Françoise LAIGO, André BOURGET, Claudine LONCLE, Alain MACÉ, Martine JOUFFE, Gilbert BIARD, Michel BOITTIN, Béatrice BURLOT, Jean-Luc CADE, Chantal DETOT, Philippe DOS, Virginie EVEN, Malo LETONTURIER, Delphine MARTIN et Sylvie MENIER

Excusé : Pierre MILLOT (procuration à Gilbert BIARD)

Secrétaire de séance : Michel BOITTIN

**Régularisation foncière au lieu-dit « La Planche » :  
choix d'un prestataire**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'en 2019, il avait été décidé de créer une liaison douce entre le bourg et la Jannais. Suite aux travaux réalisés en 2022, le bornage définitif de cette liaison douce n'a pas été effectué.

Société retenue pour le bornage : HAMEL de Montfort-sur-Meu pour un montant de 1 300 € HT.

Accord unanime du Conseil Municipal.

**Régularisation foncière au lieu-dit « La Planche » :  
acquisition de parcelles**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre des travaux du bourg à la Jannais, il apparaît que la liaison douce actuelle empiète sur le terrain privé des parcelles cadastrées ZE 73, ZE 74, ZE 65 et ZE 66 appartenant à la Laiterie Nouvelle de l'Arguenon. Il en est de même avec la parcelle ZE 114 appartenant à Mme Coupé.

Les deux propriétaires concernés sont d'accord pour vendre à la Commune à l'euro symbolique et la Commune prend à sa charge les frais de notaire et de bornage.

Accord unanime du Conseil Municipal.

**Lotissement Domaine des Vallées 3**

1) Modification du devis des plantations

Coût des plantations (en régie) : 2 145,70 € HT

2) Raccordement Enedis pour le poste de refoulement

Montant du devis de raccordement : 1 404 € HT

3) Aménagement de la noue

A l'unanimité, le Conseil Municipal est d'accord pour empierrier le fond de la noue et de recouvrir les cailloux avec de la terre végétale.

**Subventions communales 2026**

ASSOCIATIONS COMMUNALES

✓ Maison de Retraite Giblain	400,00 €
✓ Maison de Retraite St Joseph	400,00 €
✓ Foyer de vie le Vaugourieux	300,00 €
✓ Les Amis des Nianing	300,00 €
✓ VAFCP Val d'Arguenon Football Créhen-Pluduno	

	3 150,00 €
✓ Les Patineurs de l'Arguenon	3 150,00 €
+ subvention exceptionnelle	1 000,00 €
✓ Société de Chasse	300,00 €
✓ Société de Chasse (pour la destruction de nuisibles)	200,00 €
✓ Chasse de la Touche à la Vache	150,00 €
✓ Amicale des Employés Communaux	675,00 €
✓ Club de gymnastique	600,00 €
✓ Emeraude Cyclo VTT Créhen	350,00 €
✓ Emeraude Course Créhen	350,00 €
✓ FNACA	250,00 €
✓ Karaté Club de l'Arguenon	2 000,00 €
✓ La Boule Créhennaise	200,00 €
✓ Les Baladins d'Emeraude	150,00 €
✓ Créh'Ane	200,00 €
✓ Les Cavaliers de Marlau	300,00 €
✓ Jazz in Breizh	3 500,00 €
(Subvention exceptionnelle culturelle)	
✓ Evi'Dance	500,00 €
✓ Pétanque créhennaise	200,00 €
✓ Créhen Tennis de Table	200,00 €
✓ Yoga Cree Un	200,00 €
✓ Pilates bien-être pour tous	200,00 €

ASSOCIATIONS DIVERSES

✓ Secours Catholique Plancoët	550,00 €
✓ Les Restos du Cœur	550,00 €
✓ SNSM St Cast Le Guildo	170,00 €
✓ Le FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes)	700,00 €

*Total des subventions versées :* 21 195,00 €

*Les Bouquineurs (réserve de 4000,00 €, en attente aujourd'hui sur le budget culturel en cas de besoin).*

**Salle de la Fontaine : choix de nom et tarif de location**

Nom de la salle : « Salle de la Fontaine »

Tarif de location : 30 € / séance, jusqu'à la prochaine révision des prix, pour une location privée pour des professionnels exerçant dans le local partagé ou la Maison de Santé.

Les associations communales pourront l'utiliser gratuitement.

Présents : Marie-Christine COTIN, Alain MACÉ, Claudine LONCLE, André BOURGET, Françoise LAIGO, Chantal DETOT, Virginie EVEN, Cyndie GOURGAN, Virginie LEROY, Suzanne LEVAVASSEUR, Sandra PICOUT, Alexis BEAUNE, Rémi CAILLÈRE, Philippe DOS, Stéphane MICHEL et Bertrand RICHARD

Excusés : Patricia RENOUARD (procuration à Marie-Christine COTIN), Anthony MACÉ (procuration à Rémi CAILLÈRE) et Giorgio VALLARINO

Secrétaire de séance : Rémi CAILLÈRE

### **Election du Maire**

Après une brève introduction, le Maire sortant, Marie-Christine COTIN, a transmis la présidence à Madame Chantal DETOT, doyenne d'âge (en application de l'article L2122-8 du CGCT), qui, après avoir procédé à l'appel, a déclaré les membres du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions.

Monsieur Rémi CAILLÈRE a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (Article L2121-15 de CGCT) et Madame PICOUT Sandra et Monsieur BEAUNE Alexis désignés assesseurs.

Madame DETOT a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire. Elle a rappelé qu'en application des articles L2122-4 et L2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Elle a ensuite demandé s'il y avait des candidats.

Madame Marie-Christine COTIN s'est portée candidate au siège de Maire et a immédiatement donné ses bulletins de vote à la Présidente.

A l'issue du vote, et sur 19 suffrages exprimés, Madame Marie-Christine COTIN a été élue Maire.

### **Election des adjoints au Maire**

#### Nombre d'Adjoints :

Madame Le Maire a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit cinq adjoints au maximum. Elle explique qu'au vue des travaux qui se terminent, il n'est plus nécessaire d'avoir cinq adjoints mais propose d'en nommer quatre.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a fixé à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune.

#### Election des Adjoints :

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L.2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Une liste a été présentée, composée de Alain MACÉ, Claudine LONCLE, André BOURGET et Françoise LAIGO.

La liste des quatre candidats a été proclamée élue en qualité d'Adjoints au Maire dans l'ordre du tableau :

- ✓ 1<sup>er</sup> adjoint : Alain MACÉ
- ✓ 2<sup>ème</sup> adjoint : Claudine LONCLE
- ✓ 3<sup>ème</sup> adjoint : André BOURGET
- ✓ 4<sup>ème</sup> adjoint : Françoise LAIGO

#### Versement des indemnités de fonction :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité fixe les indemnités des quatre adjoints pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire à 21,38 % de l'indice brut terminal de la fonction publique avec effet au 21 mars 2026.

Les montants suivront l'évolution éventuelle du point d'indice, sans nécessiter un nouveau vote du conseil.

***Les listes des commissions communales seront mises à jour sur notre site internet***

## Les Commissions Communales

**Finances – Personnel – Administration Générale** : Présidente : Marie-Christine COTIN

Membres élus :

Alexis BEAUNE	Françoise LAIGO
André BOURGET	Claudine LONCLE
Rémi CAILLÈRE	Alain MACÉ
Philippe DOS	

**Affaires Scolaires – Jeunesse – Petite enfance** : Présidente : Marie-Christine COTIN

Membres élus :

André BOURGET	Alain MACÉ
Françoise LAIGO	Anthony MACÉ
Claudine LONCLE	Sandra PICOUT

**Vie Economique – Agriculture et Innovation – Urbanisme – PLUiH – Gestion du Port** :

Présidente : Marie-Christine COTIN

Membres élus :

André BOURGET	Alain MACÉ
Philippe DOS	Anthony MACÉ
Françoise LAIGO	Stéphane MICHEL
Suzanne LEVAVASSEUR	Bertrand RICHARD
Claudine LONCLE	

**Voirie – Lotissements – Infrastructures sportives extérieures (terrains de sport, multisports, glisse universelle) – Equipements et matériel** : Vice-Président : André BOURGET

Membres élus :

Marie-Christine COTIN	Virginie LEROY
Philippe DOS	Claudine LONCLE
Virginie EVEN	Alain MACÉ
Cyndie GOURGAN	Bertrand RICHARD
Françoise LAIGO	

**Bâtiments – Complexe sportif – Vidéosurveillance** : Vice-Présidente : Claudine LONCLE

Membres élus :

André BOURGET	Françoise LAIGO
Rémi CAILLÈRE	Alain MACÉ
Marie-Christine COTIN	Stéphane MICHEL
Chantal DETOT	Giorgio VALLARINO
Philippe DOS	

**Environnement – Fleurissement – Cimetière – PNR – Eco pâturage** : Vice-Présidente : Françoise LAIGO

Membres élus :

André BOURGET	Suzanne LEVAVASSEUR
Marie-Christine COTIN	Claudine LONCLE
Chantal DETOT	Alain MACÉ
Philippe DOS	Bertrand RICHARD
Cyndie GOURGAN	

**Culture – Vie associative et Communication** : Vice-Président : Alain MACÉ

Membres élus :

André BOURGET	Virginie LEROY
Marie-Christine COTIN	Suzanne LEVAVASSEUR
Philippe DOS	Claudine LONCLE
Cyndie GOURGAN	Stéphane MICHEL
Françoise LAIGO	Patricia RENOUARD

**Bibliothèque** : Vice-Président et Président de l'Association des Bouquineurs : Alain MACÉ

Membres élus :

Marie-Christine COTIN	Sandra PICOUT
Virginie LEROY	Patricia RENOUARD
Claudine LONCLE	

**Appel d'offres** : Présidente : Marie-Christine COTIN

Titulaire : Philippe DOS	Suppléant : Rémi CAILLÈRE
Titulaire : Stéphane MICHEL	Suppléant : Alexis BEAUNE
Titulaire : André BOURGET	Suppléant : Claudine LONCLE

**Liste électorale** :

Membres élus : Virginie EVEN et Claudine LONCLE

**Impôts locaux** : Présidente : Marie-Christine COTIN

Membres élus : *(sur les 12 membres proposés seuls 3 seront retenus par la DGFIP et les 3 non retenus seront les suppléants des titulaires)*

Alexis BEAUNE	Alain SAËZ
André BOURGET	Marcel DEPARTOUT
Rémi CAILLÈRE	Brigitte SAUTIER
Virginie EVEN	Marie-Dominique DENMAT
Claudine LONCLE	Malo LETONTURIER
Sandra PICOUT	Régine SOLLIER

**CCAS** : Présidente : Marie-Christine COTIN

Membres élus :

Alain MACÉ	Gilbert BIARD
Claudine LONCLE	Béatrice BURLLOT
Françoise LAIGO	Marie-Annick CLOGENSON
Chantal DETOT	Martine JOUFFE
Suzanne LEVAVASSEUR	Marcel MALLET
Patricia RENOUARD	Alain SAËZ
Giorgio VALLARINO	Régine SOLLIER

## La vie communale

### Etat civil

#### 2 Naissances

##### Dont

Owen ADAM (Saint-Brieuc),

Le 23 février 2026

1 La Prioulais



#### Mariage

*Hors commune :*

Maïeul DIROU et Rachel MOUCHARD

Le 21/04/2026

La Ville es Peccard / Combourg (35)



#### 20 Décès

Yves FERTÉ 84 ans, St-Joseph	01 janvier 2026
Josephine LEBRET, 98 ans, St-Joseph	04 janvier 2026
Anna TARLET, 90 ans, St-Joseph	11 janvier 2026
Marcel ROUSSELET, 77 ans, Gibraine	7 janvier 2026
Joséphine MEHEUST, 102 ans, St-Joseph	12 janvier 2026
Louise PIGEON, 97 ans, Gibraine	19 janvier 2026
Odile CHERDEL, 89 ans, St-Joseph	20 janvier 2026
Marie Antoinette ROBERT, 88 ans, St-Joseph	06 février 2026
Alice DIDIER, 92 ans, Gibraine	07 février 2026
Yvette ANGÉE, 90 ans, Gibraine	15 février 2026
Marie GILBERT, 93 ans, St-Joseph	24 février 2026
Denyse JOUFFE, 90 ans, Gibraine	27 février 2026
Simonne HAVET; 97 ans, Gibraine / Plorec/Arguenon	28 février 2026
André SAMSON; 95 ans, St-Joseph / Languenan	01 mars 2026
Joseph EVEN; 85 ans, 8 La Morinais	03 mars 2026
Joseph LESNÉ; 95 ans, Gibraine	04 mars 2026
Jeanne LE CAROU; 94 ans, St-Joseph	07 mars 2026
Louise NICOLAS; 97 ans, St-Joseph	13 mars 2026
Nicole GROUAZEL; 83 ans, Gibraine	16 mars 2026
Jeannette QUÉMÉNEUR; 98 ans, Gibraine	08 avril 2026

*Et 2 Inhumations à Créhen :*

Mireille DURAND, 85 ans, décédée à Plancoët

Frédéric LELANDAIS, 47 ans décédé à Plélan-le-Petit

#### 5 PACS



Gaëtan DEUNF et Laure LECOINTE

Le 9 janvier 2026

2 bis Impasse de la Forge

Arthur BRIQUET et Aurore FRONTEAU

Le 10 janvier 2026

17 Rue Laënnec

Gaëtan CHAUVEAU et Maëva SKOWRON

Le 17 janvier 2026

16 Allée des Cormorans

Sébastien ROBERT et Sylvaine BOURMAULT

Le 25 février 2026

46 La Touche

Mélina CHARPENTIER et Romain CAPRON

Le 6 mars 2026

11 Allée des Sternes

# Les Mariés de 2025



↳ Alexandra DI BUONO et Matthew DUSENBERRY  
Le 24 juillet 2025



↳ Sandrine DAYNES et Xavier BONNET  
Le 26 juillet 2025



↳ Cécile GUÉRIN et Pierre MAUGER  
Le 8 août 2025



↳ Eglantine GAUCHER et Ghislain BOUVIER  
Le 31 octobre 2025



↳ Nelly FOUNTAS et Bruno LE MOAL  
Le 8 novembre 2025

N° PC / PA/ PD / DP	Adresse du projet	Nature
PA 022 049 24 C0003 -M02	Rue du Vaugourieux	Lotissement communal Domaine des Vallées3 : Modification du règlement littéral, mise à jour du plan de composition et du plan PA10b
PC 022 049 25 00013	13 Rue des Quercus Domaine des Vallées 3	Construction d'une maison individuelle
PC 022 049 25 00014	3 Rue des Quercus Domaine des Vallées 3	Construction d'une maison individuelle
PC 022 049 25 00015	1 Rue des Quercus Domaine des Vallées 3	Construction d'une maison individuelle
PC 022 049 25 00016	26 au 32 Rue des Quercus Domaine des Vallées 3	Construction d'un collectif de 4 logements
PC 022 049 25 00017	23 au 37 Rue des Quercus Domaine des Vallées 3	Construction d'un collectif de 8 logements
PC 022 049 25 00018	9 Rue des Quercus Domaine des Vallées 3	Construction d'une maison individuelle
PC 022 049 25 00021	5 Rue des Quercus Domaine des Vallées 3	Construction d'une maison individuelle
PD 022 049 25 00002	1 Place Gilles de Bretagne	Démolition des cheminées et de la marquise
PC 022 049 21 C0022 -M01	4 Allée des Cormorans	Modification hauteur et accès sur projet extension carport existant
PC 022 049 20 C0006 -M03	La Ville Pelée	Réduction de la hauteur du silo / Remplacement du bar- dage sur locaux sociaux et silo par béton lissé / Modifi- cation des ouvertures (fenêtres et grilles de ventilation)
PC 022 049 26 00001	24 Rue des Quercus Domaine des Vallées 3	Construction d'une maison individuelle
PC 022 049 26 00003	7 Rue des Quercus Domaine des Vallées 3	Construction d'une maison individuelle
PC 022 049 26 00004	22 Rue des Quercus Domaine des Vallées 3	Construction d'une maison individuelle
DP 022 049 25 00062	1 Place Gilles de Bretagne	Isolation murs extérieurs + changement des menuiseries
DP 022 049 25 00063	4 Rue de la Croix Jolivet	Pose de 2 châssis de toit
DP 022 049 25 00064	4 La Ville es Goutté	Extension de l'habitation

DP 022 049 25 00065	1 La Rigaudais	Recréation d'une lucarne d'origine et changement de menuiseries des 2 lucarnes
DP 022 049 25 00066	15-17 La Ville d'Est	Remplacement des menuiseries (porte et fenêtre)
DP 022 049 25 00067	27 Le Frost	Installation panneaux photovoltaïques
DP 022 049 25 00068	2 Le Bézier	Remplacement des menuiseries
DP 022 049 25 00069	17 Allée des Sternes	Fermeture préau avec mise en place porte de garage et bardage
DP 022 049 25 00070	36 La Jannais	Remplacement de 6 poteaux d'éclairage existants et des projecteurs
DP 022 049 25 00071	4 Le Grand Pré	Pose d'une clôture et d'un portail Réfection et surélévation d'un garage existant
DP 022 049 25 00073	6-8 Rue de la Fontaine	Rénovation des huisseries de l'école primaire Immaculée Conception
DP 022 049 25 00074	4 Allée des Ajoncs	Changement des menuiseries
DP 022 049 26 00001	13 Rue de la Fontaine	Extension de l'habitation
DP 022 049 26 00002	15 Allée des Cormorans	Installation photovoltaïque sur toiture
DP 022 049 26 00003	24 Impasse de la Touche	Pose d'un portail
DP 022 049 26 00004	4 La Croix Janet	Fermeture d'un préau
DP 022 049 26 00005	6 Rue Guy Homery	Changement des menuiseries
DP 022 049 26 00006	1 Allée des Bruyères	Changement des menuiseries et création d'un châssis de toit / Changement de portail
DP 022 049 26 00007	9 Allée des Cormorans	Mise en place d'une clôture en claustras avec pose d'un portail et d'un portillon
DP 022 049 26 00008	8 Allée des Mouettes	Pose d'une pergola
DP 022 049 26 00009	4 Rue du Port	Mise en place d'un portail coulissant avec agrandissement de l'accès au terrain; Remplacement du portillon / Remplacement d'une fenêtre et transformation d'une fenêtre en porte / Création d'un conduit de fumée
DP 022 049 26 00010	23 La Touche	Construction d'un préau accolé à l'habitation
DP 022 049 26 00012	2 La Jannais	Remplacement d'une haie de sapins par une clôture en grillage rigide
DP 022 049 26 00013	116 La Chenelaye	Bardage bois d'une façade de bâtiment en parpaing

***NB : Une procédure de déclaration préalable doit être faite pour l'édification des clôtures***

# Environnement



## Piégeage des frelons asiatiques

Comme chaque année vous avez été très nombreux à retirer vos pièges pour réduire la prolifération des fondatrices et ainsi contenir la prédation sur les ruchers.

Le piégeage au printemps est la période la plus efficace pour éviter la construction de nouveaux nids de frelons. Cette campagne de piégeage de printemps s'organise sur notre commune de la fin des gelées à la mi-mai début juin selon la météo.

Nous vous informerons de la fin du piégeage sur PanneauPocket et vous procéderez au retour de la feuille de comptage à la mairie.

Merci à tous pour cette belle participation.

*Françoise LAIGO, Adjointe en charge de l'environnement.*

## NOTICE

### D'UTILISATION

# Piège à Frelon Asiatique

**DINAN**  
AGGLOMÉRATION

#### Présentation du piège :

Ce piège est conçu pour capturer efficacement les frelons asiatiques. Il se compose des éléments suivants :

- Grille Néoppi jaune : Dispositif référencé par le Plan National de Lutte contre le Frelon Asiatique.
- Bidon de 5 litres : Cédé par l'entreprise broonnaise « La Galette de Broons ».
- Couvercle de 82 mm : Taille standard d'un pot à confiture.
- Assemblé par l'ESAT les 4 Vaulx de Corseul

#### Le principe du piège :

**Type :** Sélection physique de type nasse.

**Cône d'entrée :** Dimensionné pour capturer les reines et les ouvrières de frelon asiatique.

**Bidon de 5 litres :** Récupère tous les frelons capturés.

**Intervention sécurisée :** Le couvercle fixé au bidon garantit une séparation physique entre les deux compartiments, ainsi les interventions sur le piège (recharge de l'appât, déplacement du piège, ...) peuvent être effectuées en toute sécurité.

#### Quand piéger ?

Le piégeage au printemps est la période la plus efficace pour éviter la construction de nouveau nid de frelon asiatique et réduire la pression de prédation sur les ruchers. La campagne de piégeage de printemps des fondatrices s'organise chaque année entre la fin des gelées et la mi-mai

**Où l'installer ?** Suspendre à 1,50 m à 2 m du sol, à l'abri du vent dominant et au soleil (lien non fourni).

#### Privilégiez :

- **Les arbustes en fleurs :** Déplacez le piège d'arbuste en arbuste en suivant la floraison (les fleurs du camélia sont particulièrement appréciées).
- **Les anciens nids détectés :** lieux précédemment impactés.
- **Les ruchers avec une forte prédation l'année précédente.**



#### Quel appât utilisé ?

1/3 Sirop de fruits rouges

1/3 Bière blonde

1/3 Vin blanc ou vin rouge

#### Instructions :

- Versez le mélange dans le pot en verre (non fourni).
- Vissez le pot au couvercle.
- Vérifiez que le bouchon du bidon soit bien ferme.

- Renouveler l'appât toutes les 2 à 4 semaines ou lorsque le niveau de l'appât est trop bas. Celui-ci doit rester liquide.

**Remarque :** La température extérieure doit dépasser 15°C pour permettre la diffusion des effluves de l'appât dans le bidon.

#### Vider le contenu du piège et procéder au comptage :

À la fin de la campagne de piégeage (fin mai), effectuez le comptage :

#### Étapes :

1. Retirez le pot en verre.
2. Placez le bidon au congélateur pendant au moins une heure ou immergez-le durant 12 heures.
3. Retirez le bouchon, videz le contenu du bidon et procédez au comptage (fiche de comptage à renseigner au verso).
4. Lavez, séchez et remisez le piège jusqu'à la prochaine campagne.

Contact : [a.leconte@dinan-agglomeration.fr](mailto:a.leconte@dinan-agglomeration.fr) ou au 06 64 64 32 71





# Communication



## Résultats des élections municipales (15 mars 2026)

	BUREAU 1 NOMBRE	BUREAU 2 NOMBRE	BUREAU CENTRA- LISATEUR NOMBRE	BUREAU CENTRA- LISATEUR %
INSCRITS	581	815	1396	100,00
ABSTENTIONS	233	337	570	40,83
<b>VOTANTS</b>	<b>348</b>	<b>478</b>	<b>826</b>	59,17
BULLETINS NULS	35	43	78	18,77
BULLETINS BLANCS	29	48	77	
<b>EXPRIMES</b>	<b>284</b>	<b>387</b>	<b>671</b>	81,23

Si vous déménagez dans la commune, vous devez apporter une facture de votre nouvelle habitation à la mairie afin que j'effectue le changement d'adresse dans le logiciel des élections qui peut modifier le bureau de vote.

Exemple : un administré habitait à la Ville Beuve (bureau de vote n°2) et déménage à la Rue du Stade (bureau de vote n°1).

N'hésitez pas à informer la mairie pour toute modification de votre situation personnelle (exemple : changement d'adresse).

*Murielle GUÉRIN, secrétaire à l'accueil*

## Bilan du pass'sport pour les 3-17 ans inclus



Une cinquième année où nous avons mis en place le Pass'sport Culture pour aider, encourager nos jeunes à faire du sport et par le fait, soutenir nos associations.

Le Pass'sport s'adresse à tous les jeunes de la commune âgés de **3 à 17 ans inclus**.

Pour rappel, il a une valeur de 25€ et est valable pour une adhésion à une association présente sur la commune ou sur les communes environnantes sous réserve que celle-ci n'existe pas sur Créhen.

En 2021, 45 Pass'sport avaient été validés sur un total de 218 personnes pouvant en bénéficier.

Le bilan de l'année 2022 était presque identique, 48 Pass'sport validés sur un total de 217 ayant droit.

Et pour l'année 2023, une belle progression puisque 86 Pass'sport validés sur un total de 229 ayant droit.

Pour l'année 2024, 218 ayant droit et 65 personnes ont demandé à bénéficier de Pass'sport.

Et pour 2025, 79 ont été validés sur 221 possibles.

Rendez-vous est pris pour cette nouvelle année 2026, en septembre.

*Alain MACÉ, Adjoint à la Vie Associative*

## Nouveau défibrillateur

Avec une participation communale, un nouveau défibrillateur a été mis en place **au centre équestre, à la Croix Janet**.

Il est mis à disposition de tous les riverains de la Croix Janet.

*Marie-Christine COTIN.*



Défibrillateur

## Fête des bébés nés en 2025

Le 28 mars dernier, nous avons reçu en mairie, les parents des enfants nés en 2025. Ce temps fort me semble important, il marque le début de la vie citoyenne.

L'accueil d'un enfant dans un foyer est une des plus belles choses de la vie.

Chaque année, nous associons à cet évènement la plantation d'un arbre et le prénom de chaque enfant est noté sur un support en bois. Les plantations se font à côté de la crèche à « l'Abord' âge ». Cette année nous avons planté un « Parotia », souvent dénommé « arbre de fer » pour la dureté de son écorce. Cet arbre va grandir avec eux. L'année 2025 a accueilli 3 filles et 5 garçons.

Un pot de l'amitié a clôturé ce moment convivial.

*Marie-Christine COTIN.*



### Planning Minibus

✓ <b>Mardi 5 mai</b>	Courses + jeux
✓ <b>Mardi 19 mai</b>	Courses + cinéma
✓ <b>Mardi 2 juin</b>	Courses + jeux
✓ <b>Mardi 16 juin</b>	Courses + cinéma
✓ <b>Mardi 30 juin</b>	Courses + jeux
✓ <b>Mardi 1er septembre</b>	Courses + jeux
✓ <b>Mardi 15 septembre</b>	Courses + cinéma



Pour les courses, merci de prévenir au 06.72.36.14.94 avant le lundi midi



### Enlèvement des encombrants

*le Mercredi 3 Juin 2026*

Les personnes fragiles et qui n'ont pas de moyen de locomotion devront se faire connaître à la mairie avant le 1er juin.

Les ferrailles et « encombrants » devront être déposés la veille devant les propriétés.

**Ne seront pas ramassés par les agents du service technique qui ne disposent que d'un seul véhicule : les gravats, les matériaux de démolition, les déchets de pelouse, les tailles de haie et les branchages.**

## « Les signes du chemin » par Daniel MÉNARD

Suite à la présentation en fin d'année d'un diaporama retraçant sa traversée de la France en solitaire et à pied, Daniel Ménard a proposé d'en donner une suite le 25 janvier dernier à la salle polyvalente.

« Les voies de Compostelle ne sont finalement qu'une suite logique au chemin entrepris il y a trente années depuis Créhen jusqu'à Marseille.

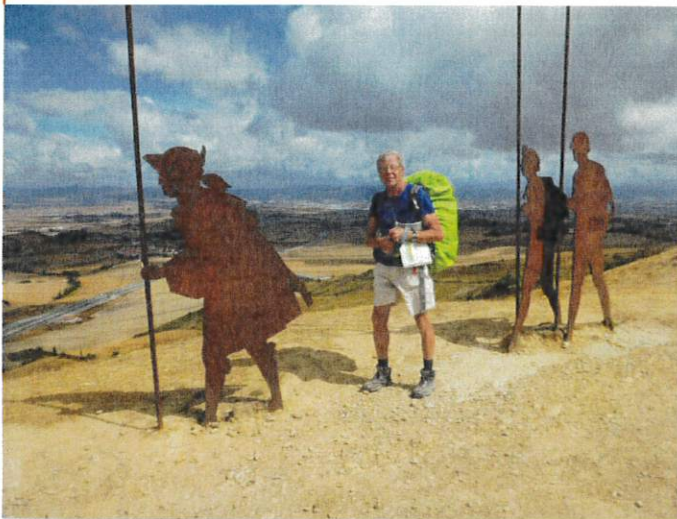
Elles nous ont enseigné une grande part d'humilité, nous ont appris le lâcher prise et rappelé le vivre ensemble, laissant là pour un temps, sur le bord du chemin le superflu et nos soucis, pour un retour à l'essentiel : marcher, s'alimenter, dormir, aimer.

Nourris de paysages, de rencontres et de sacré, nous avons traversé une partie de la France, l'Espagne d'est en ouest, le Portugal du sud au nord, jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle, et même l'Italie, jusqu'à Rome.

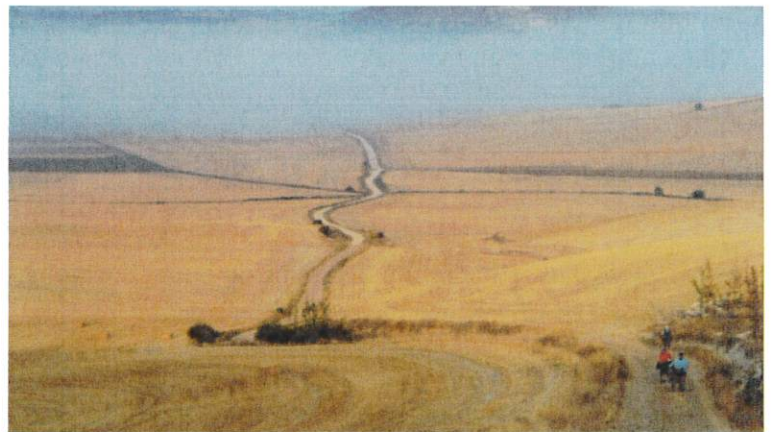
C'est avec un immense plaisir, que nous avons partagé un diaporama rassemblant ces souvenirs avec nos amis de Créhen, de ce village qui accueillit trente années de nos vies. Cela nous tenait à cœur.

Merci à Marie Christine Cotin, Alain Macé et Murielle Guérin, pour l'organisation de cet événement ».

*Denise et Daniel MÉNARD*



"Ne rêve pas ta vie mais vis ton rêve"



\*\*\*\*\*

**P'tit dèj bio et**

**visite de la Ferme Hamoniaux à Créhen**

**Rendez-vous le dimanche 31 mai à la Ferme Hamoniaux chez Antoine, Patrice et Paul Hamoniaux.**

**Au programme de 9h à 12h** : petit-déjeuner bio et local à la ferme, 8€ plein tarif – 4€ étudiants et demandeurs d'emplois – 3€ enfants (de 3 à 12 ans), visite de la ferme et animations gratuites pour petits & grands : stands et animations sur l'alimentation et la nature, balade en calèche avec chevaux de trait et ânes, tracteurs à pédales, etc.

Réservation du petit-déjeuner conseillée au

06 81 60 74 37

[patrice.hamoniaux@wanadoo.fr](mailto:patrice.hamoniaux@wanadoo.fr) ou en ligne sur

<https://fete-du-lait-bio.fr/>



[www.fete-du-lait-bio.fr](http://www.fete-du-lait-bio.fr)

**Ferme Bio Hamoniaux**

9h à 12h

Rue de la Cour  
22130 CRÉHEN



## Ferme de La Prioulais



### Venez découvrir les nouveaux produits

Un peu plus d'un an après leur installation sur la ferme à la suite de Marcel et Muriel Departout, Léa, Philippe, Hortense et Rémi ont hâte de vous faire découvrir leurs nouveaux produits.

La vente à la ferme a lieu tous les vendredis soirs de 17h à 19h, sous le hangar attenant à un grand parking au 5 La Prioulais. Sur place vous pouvez payer en espèces, chèque ou carte bancaire. Vous y trouverez :

- ✓ Une large gamme de produits au lait de brebis : yaourt, fromage blanc, tartinable ciboulette-échalote, fromages frais nature ou aromatisés, fromages affinés crémeux et fondants.
- ✓ Des produits au lait de Vache Bretonne Pie Noir, une race ancienne autrefois à deux doigts de disparaître et aujourd'hui protégée par un plan de sauvegarde. Son lait particulièrement aromatique et équilibré ne vous laissera pas indifférents : crème fraîche, riz au lait et le mystérieux *Gwell* vous attendent sur l'étal.
- ✓ Et bien sûr, comme l'année dernière, vous trouverez des légumes de saison frais et colorés ainsi qu'idées et conseils pour les cuisiner.

Ils seront ravis de vous faire déguster leurs produits et vous attendent nombreux pour partager ces moments conviviaux autour du bien manger.

*L'équipe de la ferme*



## Remerciements du club vannerie de Saint-Lormel

L'atelier vannerie du comité des fêtes de Saint-Lormel a clôturé sa 23e saison par une exposition de ses réalisations le 2 avril .

Quarante passionnés se sont retrouvés une fois par semaine durant 3 mois pour découvrir, approfondir et s'appropriier les gestes et techniques du tressage de l'osier.

Les enfants du centre ALSH ont pu également s'initier à

cet art pendant les vacances de février en confectionnant leur pot à crayons.

Toute l'équipe remercie chaleureusement la municipalité de Créhen ainsi que les agents, pour leur accueil et prêt de la salle durant les travaux à Saint-Lormel.

*Les vannières et vanniers.*

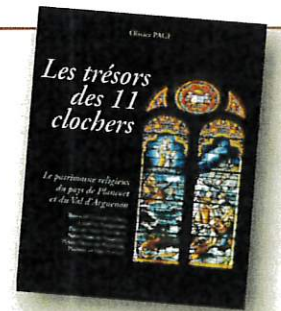


## L'ASAD Mené Rance recrute

Dans le cadre de son développement, l'ASAD Mené Rance, association d'aide et de soins à domicile, recrute des aides à domicile.

Les postes sont disponibles sur Créhen et les communes avoisinantes.

Pour obtenir des renseignements et déposer votre candidature, vous pouvez venir directement dans les locaux du 21 Rue des Chênes 22980 Plélan-Le-Petit ou envoyez un CV à [rh.mr@asad22.fr](mailto:rh.mr@asad22.fr). En cas de besoin, vous pouvez contacter le 02.96.27.67.50.



À l'occasion de la sortie du livre d'Olivier PAGE  
**« Les trésors des 11 clochers »**  
Le patrimoine religieux de la paroisse de Plancoët-Val d'Arguenon,  
publié par Ar Collection Éditions,

nous vous invitons à :

### Une conférence-projection sur le thème du patrimoine religieux dans la région de Plancoët.

**Le vendredi 22 mai 2026, à 20h30** à la Divine Providence,  
congrégation située au 11 rue Guy Homéry à Créhen.

*Entrée gratuite.*

Parking gratuit sur place, dans la cour intérieure de la congrégation.  
Rendez-vous dans la salle Mère Marie Hippolyte.

Accès facile du parking par une porte blanche au rez-de-chaussée, à gauche de la réception.

*Après la conférence, séance de dédicace du livre par l'auteur.*

(100 pages illustrées : 18 €)



## Mais que se passe t-il au Centre de Loisirs ?

En coopération depuis deux ans avec les acteurs du Parc Naturel Régional, les enfants ont choisi de participer à la plantation d'arbustes pour attirer les oiseaux locaux qu'ils affectionnent.

Les usagers du foyer de vie continuent de nous rendre visite afin de partager des moments de jeux ludiques comme nos aînés de Giblyaine.

Grâce à nos équipements communaux, les enfants peuvent se tester au jardinage, à l'entretien des poules, à la pêche à l'étang avec la maison de la pêche de Jugon ; ceci en plus des initiations sportives et artistiques en collaboration avec les associations locales.

Cet été sera sous le thème « En avant la musique ! »

Les inscriptions seront téléchargeables via le site de la

mairie de Créhen à partir **du lundi 11 mai 2026.**

Chacun devra signer un engagement d'inscription, version papier, qui sera à remettre à l' ALSH ou dans la boîte aux lettres.

**Attention : aucune inscription par « sms » ou par « mail » ne sera prise en compte.**

Pour les enfants qui fréquentent le périscolaire après l'école et l'ALSH, qui résident à Créhen, les familles recevront un mail avant le lundi 27 avril 2026. Des documents seront à imprimer, à signer et à déposer dans la boîte aux lettres.

Laurence CAVERNES, responsable de l'ALSH



## Rencontres avec

**Eric LETORT** a commencé sa carrière d'artisan en peinture en Avril 1995 à Créhen.

De 1982 à 1985, il fût en apprentissage à la Richardais dans l'entreprise Tahier.

Son service militaire effectué, il sera salarié à Quévert durant 8 années avant de créer sa propre entreprise.

Le 12 Novembre dernier, à Morieux, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat fêtait ses 100 ans et à cette occasion, a distingué nombre d'artisans pour leurs 30 ans d'activité dont Eric qui s'est fait remettre la distinction artisanale pour ses 30 ans d'activité en peinture et vitrerie.

Aujourd'hui, son activité est divisée entre les ravalements et les peintures intérieures avec les revêtements muraux et il intervient dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de Créhen.

Deux apprentis seront passés par son entreprise.

Nous lui adressons nos félicitations à l'occasion de cette remise de distinction.

*Alain MACÉ.*



30 m<sup>2</sup> joliment décoré, c'est dans ce doux cocon que **Morgane a commencé son activité de soins du corps depuis le 13 Février dernier.**

Morgane est ravie de ce qu'elle vit aujourd'hui et les retours sur son travail sont très positifs.

Les gens viennent pour un moment pour eux, ils se sentent à l'aise et c'était le souhait de Morgane.

C'est un moment entre parenthèses où les gens prennent une pose dans leur vie si mouvementée.

Pour le moment, le salon ne désemplit pas et ça ne peut que satisfaire notre hôte.

La clientèle vient des communes environnantes et de Créhen.

L'activité se compose de soins du corps, visage, épilation, manucure et réflexologie plantaire ainsi que la vente de produits de soins bio et quelques bijoux artisanaux et locaux.

Morgane travaille en journée continue du lundi au samedi avec une fermeture le mercredi.

Une soirée prolongée jusque 20h le mardi et les autres jours fin à 19h.

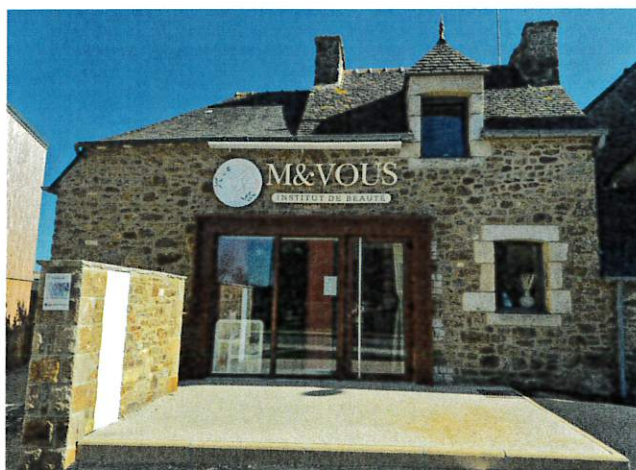
*Alain MACÉ.*



**INSTITUT DE BEAUTÉ**  
**M & VOUS**

- RDV sur kalendes  
<https://metvous.kalendes.com>
- Pour suivre l'actualité

metvous.institutdebeaute@gmail.com  
02.96.41.08.66  
6 Rue de la Champagne 22130 Créhen



## La vie associative

### La boule Créhennaise



L'Assemblée Générale de l'association « la boule Créhennaise » s'est tenue le 10 février dernier.

Présentation du bilan positif de l'année 2025.

Suite à la réunion, les adhérents étaient invités à un repas convivial dans la salle polyvalente.

Chants, jeux et histoires ont animé ce repas dans une ambiance très chaleureuse.

*François ROUAULT, Président.*

Calendrier des concours régionaux à Créhen :

13 juin, 18 juillet, 15 août et 12 septembre

### FNACA

#### Commémoration du 19 mars 1962

Le 19 mars tombant un jeudi la cérémonie a été reportée au dimanche 22 mars

Avoir 20 ans entre 1952 et 1962 (période de guerre en Algérie) signifie que nous et nos parents avons connu la 2<sup>e</sup> guerre mondiale et après avoir vécu les horreurs de cette guerre nous sommes susceptibles (en tant que soldat du contingent) d'être appelés sous les drapeaux pour aller combattre en Algérie ; ce fut le cas pour **1.500.000 appelés** embarqués dans les cales des bateaux déclassés comme : El Mansour ou Djebel Dira à destination d'Oran ou Alger pour une durée allant **jusqu'à 30 mois**. Parmi tous ces jeunes, ceux qui n'ont pas revu la France sont au nombre de **20.000** ; à ceux-là et aux nombreux blessés nous devons le respect.

Aujourd'hui nous avons un devoir de mémoire à faire passer aux jeunes générations, qui fort heureusement, n'ont pas connu ces périodes et de citer un passage du message lu à l'occasion de ce 64<sup>e</sup> anniversaire

*« Vous les jeunes, soyez ambassadeurs pour bâtir la France dans un monde de progrès, ouvert au dialogue, à la tolérance, à la paix. Les générations actuelles ont besoin de repères elles trouveront dans ces cérémonies les signes du souvenir sans lesquels tout peuple ne peut bâtir son avenir : les peuples cessent de vivre lorsqu'ils cessent de se souvenir a dit le maréchal Foch »*

En tant qu'ancien combattant d'Algérie et au nom de la FNACA que je représente je vous invite à venir nombreux à ces cérémonies du souvenir (3 heures par an au regard du sacrifice c'est peu mais essentiel)

*Eugène ALLORY,*

*Président.*



#### COMMEMORATION de la Victoire 1945

Le 8 mai 2026  
à 11h30

au monument aux morts

# Amicale Pétanque Créhennaise

L'Amicale de Pétanque de Créhen, après trois ans d'existence, enregistre toujours des adhésions et poursuit son rôle d'association dynamique au sein de la commune pour compléter un panel déjà important d'activités et d'animation.

Notre saison est ponctuée par des Challenges qui nous stimulent et nous permettent de progresser.

Le dernier, vendredi 3 avril, a rassemblé plus de quarante personnes.

Nous nous sommes également retrouvés le 16 janvier dernier autour d'une galette des rois pour un moment festif.

Pour info, nous jouons tous les lundis et vendredis après-midi dès 14h sur les terrains de pétanque.

*L'Amicale pétanque créhennaise*



# Créh'Arts

L'association a le plaisir de vous annoncer une



## Exposition Peinture et Photos

**Rappel des horaires bibliothèque :**

Mardi : 10h30 - 12h30

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : 10h30 - 12h30

Samedi : 10h30 - 12h30

à la bibliothèque de Créhen

Du 1er mai au 31 mai



**Le prochain bulletin communal paraîtra début juillet 2026.**

**Vos articles et photos doivent parvenir sur la boîte mail de Murielle avant le 10 juin 2026**

**[accueil.mairie@crehen.fr](mailto:accueil.mairie@crehen.fr)**

## Créh'Ane

Le retour des beaux jours incite les ânes et leurs propriétaires à partager de nouvelles aventures.

### Calendrier des manifestations :

✓ 12 avril : stage éthologie (animé par Gaëlle Soler du centre équestre de Corseul)

Ce stage a regroupé 10 âniers sensibilisés à l'éducation de l'âne afin de développer la complicité entre le meneur et son animal.

✓ 18/19 avril : participation de l'association à la « journée nationale de l'âne de randonnée » organisée par l'association « Fleurs de sel » de Saint-Maden.

✓ 1er mai : randonnée bâchée et attelée à St-Méloir-des-ondes

✓ 31 mai : randonnée à Plesder

✓ 14 juin : randonnée à St-Alban

✓ 20 juin : stage maréchalerie

✓ 28/29/30 juin : « rando tour » St-Brieuc.

*Roger DENMAT, Président.*



Stage éthologie du 12/04

## AmiDeuch

Après la trêve hivernale, l'association "AmiDeuch 22 côte D'Emeraude" a réalisé sa première sortie "dégommage des bielles"; Sur notre périple, nous nous sommes arrêtés au barrage de la Rance, où notre groupe a été accueilli par une guide conférencière très intéressante. La météo de fin mars étant venteuse, nous ne pouvions pas pique-niquer, nous nous sommes arrêtés au Restaurant associatif "TY AL Levenez" à deux pas de la plage de Rochebonne st Malo. Le parcours nous a conduit vers la Cité d'ALET pour finir à la pointe de St Jacut de la mer.

Prochaine sortie le 26 avril pour "la journée nationale des véhicules d'époque" à Plédran.

Si vous avez une 2cv vous pouvez vous joindre à notre groupe.

*Christian DHERBECOURT, Président (06.10.72.45.98).*



# Créhen Relais Service

## Des bénévoles mobilisés au service du lien social

L'association compte déjà **25 bénévoles** qui se retrouvent régulièrement pour faire vivre le lien social dans le village. Les retrouvailles du 2 mars dernier ont été un vrai moment de convivialité et d'échanges, confirmant l'envie de poursuivre et d'élargir les actions menées.

Après le succès de l'atelier tricot/crochet, une petite trêve est prévue pendant les beaux jours. La **reprise des ateliers est programmée en octobre**, toujours dans le même esprit de partage de savoir-faire et de rencontres chaleureuses entre habitants de tout âge.

Chaque **jeudi**, une marche est proposée aux personnes qui souhaitent reprendre une activité physique mais manquent d'énergie pour le faire seules. Plusieurs niveaux sont possibles afin que chacun puisse avancer à son rythme, dans la bonne humeur et sans pression.

Par ailleurs, entre **3 et 5 bénévoles** accompagnent régulièrement les animatrices des maisons de retraite de Créhen. Leur présence permet à davantage de résidents de participer aux activités proposées (jeux, sorties, moments festifs), et de créer de nouveaux liens.

Depuis le début de l'année, **23 actions d'entraide** ont déjà été réalisées auprès d'habitants de Créhen : ranger du bois, déplacer un meuble, petites réparations, donner un coup de main ponctuel... N'hésitez pas, vous aussi, à **solliciter l'association** si vous avez besoin d'aide pour une tâche que vous ne pouvez pas réaliser seul(e).

Enfin, toute personne souhaitant **rejoindre l'équipe de bénévoles** est la bienvenue. Que vous ayez une heure de temps en temps ou une disponibilité plus régulière, votre participation, même modeste, contribuera à renforcer la solidarité dans notre village.

**Contacts : Téléphone : 06.33.19.54.14**

Mail : [crehentraide@gmail.com](mailto:crehentraide@gmail.com)

*Le bureau (Béatrice, Christine, Annie, Sylvia, Jean-Pierre et Paul) et tous les bénévoles*

**NOUVEAU**  
**Créh'entraide**  
Besoin d'un coup de main?

**CONTACTS**

Envie d'échanges

L'association Créhen Relais Service vise à maintenir du lien social en rendant service à toute personne de la commune de 7 à 99 ans... et en organisant des moments de convivialité.

Besoin d'aide ponctuelle :  
Déplacer une charge lourde, ranger du bois, changer une ampoule, petit bricolage...

Ce service est gratuit.  
Les bénévoles interviennent seuls ou en binôme.  
Une permanence téléphonique est mise en place au : 06.33.19.54.14

Les bénévoles interviennent en toute confidentialité et sans aucune concurrence avec les professionnels

Association  
**Créhen Relais Service**  
Contact : 06.33.19.54.14  
[crehentraide@gmail.com](mailto:crehentraide@gmail.com)

# La Chasse

## Le ragondin, un nuisible à risque sanitaire

D'après nos observations, 1 ragondin sur 10 peut être porteur de la bactérie *Leptospira*, responsable de la leptospirose transmise principalement par les rongeurs évoluant en milieu humide et boueux.

Lors de vos sorties avec vos chiens, si suspicion de contact avec un milieu propice au développement de cette bactérie, surveillez le comportement de votre animal et contactez le vétérinaire si celui-ci présente des symptômes anormaux.

Cette maladie n'est pas anodine et les conséquences peuvent être graves sur les humains comme sur les animaux.

L'association de chasse est là pour vous aider à lutter contre la propagation de ces rongeurs et peut intervenir sur votre propriété pour piéger les animaux.

Contact :

Gabriel Salmon Président : 0619886835

Jean François Lemesle piégeur : 0609350014

# Le Comité des Fêtes

## Déjà la 10<sup>è</sup> édition !

C'est à l'initiative de Pierre LECAILLIER et Philippe RONDEL que cette fête a vu le jour.

Succès chaque année, c'est un Comité des Fêtes rajeuni qui prend toujours plaisir à l'organiser.

Ce succès permet au Comité de garder les mêmes tarifs depuis le début.

Alors rendez-vous est donné le **8 mai** pour cette 10<sup>è</sup>.

Les tickets sont en vente à la boulangerie et au bar.

*Emilien BEUNET, Président.*

FÊTE DU VILLAGE  
À CRÉHEN place de l'église

8 mai  
18 heures

Repas 12€  
1 apéritif offert  
jambon à l'os, frites  
& dessert

Animation

réservations  
repas

Bar «Le Merhàn»  
Boulangerie «Aux Délices Créhennais»

organisation: Comité des Fêtes de Créhen

# Karaté Club de l'Arguenon

Le week-end du 17-18/01/2026, se déroulait à GUIDEL(56) le championnat de BRETAGNE KATA (combat réel contre des adversaires imaginaires). 205 karatékas se sont donnés rdv pour s'affronter.

Notre Créhennais Sylvain Vernoud est monté sur la deuxième marche du podium en vétéran 3.

Ci-dessous les résultats de la coupe de Bretagne Pupilles, Benjamins qui se déroulait à Redon le 29/03. 145 compétiteurs participaient.

Le Karaté Club de l'Arguenon était représenté par 6 compétiteurs :

Ewenn Souchet en Benjamin -de 35kg termine 5ème

Mylann Coché en Benjamin - de 40kg belle prestation

Natsu Coché en Benjamin - de 40kg belle prestation

Alexine Gaultier en Benjamine - de 40 kg termine 5ème

Hadryan Coché en Pupil -35 kg termine second

Iona Lamballais en Pupil - de 35 kg termine troisième

Les coachs Pascal et Lucas et moi-même sommes très contents de leurs prestations.

*Jean-Pierre MARTEL, Président.*



INITIATION À LA COMPÉTITION  
INTERCLUB  
ARMORILE  
14 06 2026  
Poussin/Pupille  
Benjamin  
Minime

Complexe sportif Louis  
Hamon  
2 Rue du stade  
22130 Créhen

Contrôle: 8H45  
Kata: 9h00  
Kumité: 10h30

F.F. KARATÉ  
DINAN AGGLOMÉRATION



C'est avec une immense tristesse que le club de football du VAL d'ARGUENON CREHEN PLUDUNO a appris le 30 mars dernier le décès brutal de Frédéric LELANDAIS.

Dans le club tout le monde l'appelait FRED.

Fred était une figure incontournable et il aura marqué son histoire par une fidélité et un engagement rare.

Sa première licence en tant que joueur avait été signée en 1984.

Fred a traversé les générations, toujours animé par la même passion ainsi que l'attachement au club et à ses valeurs.

Fred était toujours joueur et il a réalisé son dernier match avec notre équipe B à LA LANDEC le dimanche 29 mars.

Fred était également l'homme de l'ombre où il s'est investi sans compter et sans rien attendre en retour.

Il a occupé de nombreuses fonctions en étant membre du bureau :

- Trésorier
- Secrétaire
- Educateur des jeunes
- Arbitre officiel
- Entraîneur et responsable d'équipes seniors
- Chargé de la communication sur les réseaux et en interne.

Fred avait également contribué à des moments marquants de l'histoire du club, en particulier pour la partie structurante et l'élaboration du dossier administratif relatif à la fusion des clubs de l'AS CREHEN et de l'Hermine de PLUDUNO.

Fred avait ce don rare de rapprocher les gens, il savait naturellement faire le lien entre les plus jeunes et les générations plus anciennes, créant ainsi une véritable cohésion au sein du club.

Nous garderons à jamais en mémoire sa gentillesse, sa passion, les moments partagés, les instants de convivialité.

Lorsque nous parlions football de haut niveau, les résultats de son club favori, l'Olympique de MARSEILLE étaient évoqués.

*Le VAL d'ARGUENON FOOTBALL CREHEN PLUDUNO adresse à sa famille tout son soutien.*

Prochaines activités du club en plus des matchs de championnats :

✓ Tournoi Seniors sur le stade du Bois aux Fênes à PLUDUNO le **13/06/2026**. Les engagements des équipes sont à faire auprès de Pascal BALAN : Téléphone : 07 84 72 10 82.

✓ **13 JUILLET à CREHEN Soirée festive**

Le club va lancer la création d'une équipe U 14/ U 15 pour la saison à venir.

Pour les jeunes intéressés et nés en 2012 et 2013 il y a porte ouverte tous les mercredi à partir de 15h30 au

stade de la Champagne à CREHEN.

Pour toutes les questions relatives à l'école de foot et pour l'inscription des jeunes de 5 à 14 ans vous pouvez prendre contact par téléphone avec :

**Delphine** : 06 19 28 97 21 ou **Daniel** : 06 11 71 92 91  
Ou **Pascal** : 07 84 72 10 82

Les activités du club peuvent être suivies sur notre site : <https://valdarguenonfootball.footeo.com>, ou sur **Instagram**

Les Co-Présidents,  
Philippe NICOLAS et Daniel COTIN

# Les patineurs de l'Arguenon

## Le Rink-Hockey

### Des jeunes talents à l'honneur

Le club souhaite mettre en lumière les excellents résultats de ses jeunes joueurs, sélectionnés pour représenter la Bretagne :

En U15 :

**Esteban Kischenama, Nolhann Barbier et Germain Departout** => Ils ont brillamment terminé **vice-champions de France** lors du week-end des 14 et 15 mars à Vaulx-en-Velin.

En U17 :

**Camille Departout** => Elle a également décroché le titre de **vice-championne de France** les 28 et 29 mars à Saint-Sébastien-sur-Loire.

### Des équipes performantes à tous les niveaux

Les résultats du club cette saison confirment son excellent niveau :

- L'équipe **Nationale 3** est **championne de Bretagne**
- Les **U13** sont également **champions de Bretagne**

Bravo à l'ensemble des joueurs et encadrants pour ces belles performances !

### Une équipe N2 en pleine domination

La dynamique est également exceptionnelle du côté de l'équipe **Nationale 2**.

Les Patineurs de l'Arguenon occupent actuellement la **1ère place du classement**, avec **14 points d'avance sur le 3ème**. Le bilan est impressionnant : **14 victoires, 1 match nul et 1 seule défaite**.

Le club affiche aussi :

- ✓ **La meilleure attaque** du championnat avec **80 buts marqués**
- ✓ **La meilleure défense** avec seulement **28 buts encaissés**

Il reste encore **6 journées**, soit **18 points à aller chercher**, pour atteindre l'objectif : **l'accession en Nationale 1**.

Ces résultats viennent récompenser l'engagement des joueurs, des encadrants et des bénévoles du club. Ils témoignent de la qualité de la formation et du dynamisme des Patineurs de l'Arguenon.

### Rink Hockey : un printemps intense pour les Patineurs de l'Arguenon !

L'association des **Patineurs de l'Arguenon**, et plus particulièrement sa section rink hockey, est fière d'annoncer l'organisation d'un événement sportif majeur les **23 et 24 mai prochain**.

Notre club aura l'honneur d'accueillir les **play-offs U13 (demi-finales du championnat de France)**. À cette occasion, les **6 meilleures équipes de l'Ouest de la France** se réuniront pour tenter de décrocher leur place en finale nationale. À l'issue de ce week-end, les **3 meilleures formations seront qualifiées pour la finale du championnat de France**.

Un rendez-vous sportif de haut niveau qui promet du spectacle et une belle ambiance !

Le club vous donne rendez-vous les **23 et 24 mai** pour venir nombreux encourager ces jeunes talents et partager un moment sportif convivial !

*Le club du rink hockey.*



## Le Patinage Artistique

### Une Coupe Régionale 3 de Roller Artistique exceptionnelle à Créhen

Les 5 et 6 avril dernier, Créhen a vibré au rythme des chorégraphies, des sauts et des pirouettes lors de la Coupe Régionale 3 de roller artistique.

Un événement qui n'était pas arrivé depuis plus de 10 ans et qui a rassemblé plus de 200 patineurs venus de toute la Bretagne.

Pendant deux jours intenses, le complexe Louis Hamon s'est transformé en véritable scène sportive où passion, talent et fair-play ont été à l'honneur.

### Une dynamique locale renforcée

Cette compétition, organisée par le club des Patineurs de l'Arguenon en partenariat avec la Fédération Française de Roller et Skateboard et la Commission Régionale de Bretagne, a permis de mettre en lumière dans notre commune et ses alentours, la diversité de ce sport encore trop peu connu: figures libres, danses, et enchaînements chorégraphiés.

Les bénévoles, les familles et les habitants se sont mobilisés tout au long de ce week-end pour assurer le bon déroulement de cette Coupe Régionale.

Un grand merci !



### Succès pour nos patineuses

Sur 6 filles du club engagées, 1 médaillée de bronze (HERVÉ Adèle, en cadette) et 4 ont décroché leur qualification à la Coupe des Régions (JEANDIN Sophie, HERVÉ Adèle, ZINDSTEIN Éline et DELA-PORTE Léonie) qui aura lieu à Mouvaux dans le Nord du 15 au 17 mai. Elles rejoindront donc nos N3, qui quant à elles, tenteront de gagner leur place pour les Championnats de France.

Nos 4 patineuses N2 se sont, elles aussi, qualifiées pour les demi-finales du Championnat de France qui se dérouleront à Loudéac du 8 au 10 mai.

Nous leur souhaitons plein de réussite pour ces prochains défis.

À bientôt sur les patins.

Roulement vôtre.

*Tatiana Gastebois, responsable  
section patinage artistique*



### Le mot de la présidente, Sandrine DESHAIES

#### Quelle fierté pour notre club !

Cette saison restera marquée par de très belles réussites : la N2 promue en N1, et la N3 ainsi que la PN sacrées championnes de Bretagne. Un immense bravo à nos équipes séniors pour leur engagement et leur esprit collectif.

Je tiens aussi à féliciter nos jeunes U15 et U13 pour leur qualification en play-offs, ainsi que nos patineuses artistiques qui nous ont offert de superbes prestations tout au long de l'année.

C'est avec beaucoup de joie que nous avons organisé à Créhen une Coupe Régionale de roller artistique, un événement qui n'avait pas eu lieu depuis longtemps, et je suis tout aussi heureuse d'accueillir prochainement les play-offs U13 à domicile.

Un grand merci du cœur à tous nos bénévoles, toujours présents, sans qui rien ne serait possible.

Merci à tous, joueurs, encadrants, bénévoles et familles, pour votre énergie et votre passion qui font vivre le club au quotidien.

# Emeraude-Cyclo-VTT



L'Emeraude Cyclo VTT Créhen organise les 21<sup>è</sup> Virades de l'Emeraude qui auront lieu **le dimanche 10 mai 2026 au départ du Château du Guildo.**

Au programme :

- Marche avec des circuits de 8, 12, 14, 16 et 20 kms
- VTT circuits de 26, 36, 46, 55 et 66 kms

A l'arrivée, une boisson et un casse-croûte vous seront offerts.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses sur les circuits préparés par les bénévoles de l'association qui auront donné de leur temps pour que les circuits soient propres.

Rendez-vous le 10 mai à partir de 7h30 pour les plus courageux

*Les membres du bureau.*

# Gym de Créhen

C'est une page qui se tourne au club de gym : après plusieurs décennies de bons et loyaux services, notre présidente Danièle passe le relais.

Toujours présente, elle a été le véritable moteur de notre association. Nous voulions simplement lui dire un grand merci pour son énergie, son sourire et tout ce temps donné pour nous. C'est pour cela qu'elle reste Présidente d'Honneur.

Bonne "retraite" associative.

Nouveau bureau :

Présidente : Sandrine BLIN

Vice-Présidente : Agnès BLIN

Présidente d'honneur : Danièle GRAS

Secrétaire : Annick CORRE

Secrétaire Adjointe : Marie-Claire LE RALLEC

Trésorière : Claudine MOULIN

Trésorière Adjointe : Marie-Odile LESNÉ

*Sandrine BLIN, Présidente.*



## Une saison riche de festivités !

### Des soirées pour danser, échanger et se retrouver

Cette année encore, l'association a su créer des moments de partage et de convivialité. Nous avons notamment organisé une soirée SBKR le 4 avril dernier, qui a débuté par une initiation à la salsa suivie d'une initiation à la samba. Dans une ambiance chaleureuse, tout le monde a pu découvrir les rythmes entraînants de ces danses. Et bien sûr, la piste de danse est restée animée jusqu'au bout de la nuit ! Ce fut une belle aventure, pleine de rencontres, de découvertes et de fous rires.

Pour changer d'ambiance, une soirée rock a été proposée le 25 avril. Les passionnés se sont réunis pour partager leur amour de la danse dans une atmosphère électrique et joyeuse. Entre pas dynamiques et éclats de rire, chacun a pu s'exprimer, progresser et surtout, resserrer les liens qui nous unissent.

### Le grand final : notre gala de danse

La saison touche à sa fin et nous attendons tous avec impatience le clou du spectacle : notre gala de danse. Sur le thème « Clap ! La danse fait son cinéma », nous vous transporterons dans un univers magique à travers des chorégraphies variées et créatives. Après une année de travail et de passion, nos danseurs ont hâte de vous présenter le fruit de leurs efforts dans une mise en scène soignée, pleine d'émotion et de surprises.

### Une merveilleuse nouvelle pour finir

Pour couronner le tout, nous avons une heureuse annonce à partager : notre professeure de danse vient d'accueillir un petit garçon ! De tout cœur, nous lui adressons nos plus chaleureuses félicitations et lui souhaitons un immense bonheur dans cette nouvelle aventure.

*Le bureau Evi'Dance*



# Emeraude Course Créhen

**Le Dimanche 14 Juin 2026**

**Championnat Départemental de Cycliste FSGT**

**à la Lande des Tertres**

**1ère épreuve à 13h30**

**2è épreuve à 15h**

**100 participants - petite restauration**

JAZZ  
IN  
Breizh

PRESENTE



SOUL NATION

EN CONCERT GRATUIT  
DIMANCHE 26 juillet  
19 HEURES

PLACE DE L'EGLISE DE CRÉHEN  
(SALLE POLYVALENTE EN CAS DE MAUVAIS TEMPS)  
RESTAURATION & BUQUETTE SUR PLACE

Commune  
De Créhen



Festivités

CREHEN

CENTRE BOURG

SAMEDI 22 AOUT  
7H-17H

VIDE  
GRENIER

RESTAURATION & BUQUETTE

EXPOSANTS:  
3€ LE ML

INSCRIPTIONS:  
LESBOUQUINEURS01@GMAIL.COM  
0622512261 0662747165

organisé par l'association les bouquineurs

### Ecole Primaire Publique Jacques Prévert RPI Créhen / St-Lormel

Dans le RPI Créhen St Lormel, on cultive le goût de la lecture dès la maternelle. En janvier, dans le cadre de la Semaine de la maternelle, pour « les matins de la lecture », les TPS-PS-MS ont accueilli des parents qui leur ont lu des albums variés. Les élèves ont aussi lu différentes histoires, rejouant des passages, racontant grâce au « tapis à histoires », créant leur livre personnel du conte *La Moufle*. Ils participent aussi à un prix littéraire, apprenant à donner leur avis sur leur livre préféré.



Les classes du RPI s'investissent dans l'éducation au développement durable. À St Lormel, les 2 classes participent au module « Je parraine ma rivière » avec le SMAP. Les élèves ont découvert les différentes formes de l'eau puis la faune et la flore locales sur les bords de l'Arguenon.



À Créhen, les classes de CE et CM ont connu 2 séances Écopousse, autour de la lumière et des pollutions lumineuses qui peuvent gêner de nombreux animaux ; mais aussi autour de la biodiversité dans notre environnement proche comme lointain : ils ont réfléchi à ce qui peut la menacer et à ce qui peut favoriser sa protection.

Les CE ont créé des maquettes, présentées lors des Portes ouvertes, pour proposer des idées.



Et puis les CM ont souhaité faire installer un abri à chauves-souris à l'arrière de l'école.

À St Lormel, en février, les élèves ont célébré le Carnaval : déguisements de princesses ou de super-héros, réalisation de masques, préparation de crêpes et participation à des jeux d'entraide et de cohésion. Une belle journée pour tous !



Les arts n'ont pas été oubliés. Chaque classe du RPI a bénéficié de 2 séances de cinéma dans le cadre de Cinécole. Ils ont vu des films qui parlent d'amitié, d'entraide, de tolérance, bref, du bonheur d'être ensemble.



Les CE et les CM de Créhen sont aussi allés au théâtre des Jacobins, à Dinan. Ils y ont assisté au spectacle *Mojurzikong*, alliant théâtre d'ombre et d'objets, animation, musique électro, le tout en live ! Ils ont suivi les pérégrinations improbables d'une expédition spatiale perdue sur une planète étrange dans une galaxie inconnue. Des spectacles variés ! Ces sorties sont l'occasion d'éveiller la curiosité des jeunes spectateurs et de développer leur sens critique.



Depuis janvier, les 2 classes de Créhen ont bénéficié d'un cycle de séances autour de la danse contemporaine et de création, avec Youlia Apanasik, de Dinan Agglomération, intervenante en CHAD (Classes à Horaire Aménagé en Danse) au collège Broussais. Ils ont cherché, expérimenté, ils ont appris à adopter une posture de spectateur averti. Ils ont exploré ce mode d'expression où le lien avec l'autre pour faire et danser ensemble est fondamental.



Les CE sont allés à la piscine des Pommiers pour 10 séances de natation. Ils ont conclu ce cycle en validant les compétences attendues dans le cadre du « savoir nager » à l'école.

De leur côté, en mars, les 2 classes de St Lormel se sont rendues chez leurs camarades de St Pôtan pour la première rencontre sportive de l'année. La



matinée était placée sous le signe de l'athlétisme. Répartis en équipes, les élèves se sont initiés au

saut en hauteur, au triple bond, aux courses de relais, aux lancers... Une journée très appréciée !



Fin mars, comme tous les ans, les CM ont passé une journée en immersion au collège Chateaubriand de Plancoët. Ils ont pris part à des cours avec des professeurs de 6<sup>e</sup>, échangé avec l'équipe de direction, déjeuné au self... de quoi se faire à sa future vie de collégien et mieux appréhender le passage de l'école élémentaire au collège.



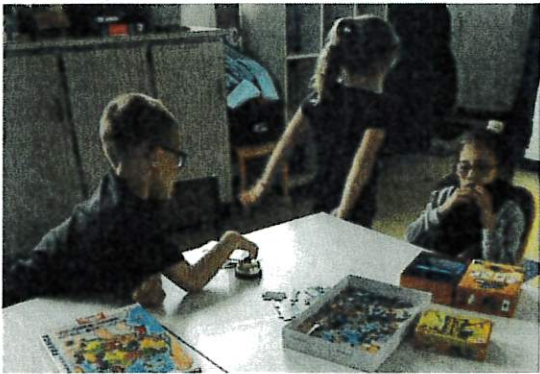
Pour les GS-CP, le 7 avril, ce fut un moment important : la « fête des 100 jours » sur le thème des grands-parents centenaires.



Au programme pour marquer ce centième jour d'école : des défis dans toutes les disciplines autour du nombre 100, en maths, en français, en arts, en EPS... Une journée joyeuse qui s'est conclue par une dégustation de gâteaux.



De leur côté, les élèves de CE de Créhen ont organisé une petite après-midi consacrée aux jeux de société. Ils ont apprécié ce moment de partage et d'amusement, où la règle permet de jouer ensemble, où le rire et l'entraide sont à l'honneur.



Mais pour toutes les classes du RPI, le point d'orgue de cette période fut la visite au zoo de Trégomeur, en lien avec le projet de voyage autour du monde !



En groupe-classe pour les plus petits, ou en petits groupes pour les CE et les CM, les élèves se sont promenés d'enclos en enclos, découvrant la faune variée de l'Asie, accompagnés par le chant puissant des siamangs ! Une sacrée expérience ! Les élèves ont adoré ! À midi, tout le monde s'est retrouvé pour pique-niquer. Chaque classe a pu profiter d'un atelier pédagogique avec un soigneur du zoo.



Les TPS-PS-MS se sont demandés « Qui mange quoi ? » tandis que les GS-CP, tout comme les CM, ont parlé des différents régimes et des chaînes alimentaires.



Les CE, quant à eux, ont découvert différents éléments sur le développement des animaux.



Les élèves ont apprécié cette belle journée, émaillée par l'évasion d'un jeune singe, vite rattrapé,

Nous tenons à remercier notre Amicale laïque qui a financé cette superbe sortie !

Et puis un grand merci aussi à tous les parents, grands-parents et accompagnateurs qui se joignent aux classes lors des différentes sorties et activités menées dans toutes les classes du RPI !

## Amicale Laïque RPI Créhen / St-Lormel

Tout d'abord, toute l'équipe du bureau de l'Amicale Laïque du RPI Saint-Lormel / Créhen tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui étaient présentes lors de notre soirée tartiflette du 7 mars ; plus de 250 parts vendues. Nous avons passé une excellente soirée sur le thème des années 80.

Les prochaines dates à retenir :

### Benne à ferraille

Nous mettons en place une benne à ferraille du 20 avril au 4 mai sur le parking du cimetière à Saint-Lormel.

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est le moment idéal pour faire du tri autour de vous tout en soutenant les projets de l'école.

Nous proposons un service de déplacement pour récupérer les objets lourds ou encombrants.

### Kermesse

Notre traditionnelle kermesse se déroulera **le dimanche 14 juin** sur le terrain des sports de Saint-Lormel.

La journée commencera par le spectacle des enfants, suivi d'un repas convivial, avec de nombreuses activités proposées tout au long de la journée pour petits et grands.

Les enfants de l'école auront prochainement des tickets de tombola à vendre. Nous vous remercions par avance pour votre participation.

### Soirée foot

À l'occasion de la Coupe du Monde, nous organisons une soirée foot le vendredi 26 juin dans la nouvelle salle des fêtes de Saint-Lormel, avec la diffusion du match, buvette et restauration sur place (food truck).

Nous vous attendons nombreux !

Nous en profitons également pour vous informer que, depuis quelques semaines, vous pouvez nous retrouver sur notre compte instagram: [amicalecrehensaintlormel](https://www.instagram.com/amicalecrehensaintlormel)

Nous sommes toujours présents sur notre page Facebook: Amicale laïque Créhen Saint Lormel

Pour les personnes qui ne nous suivent pas encore, n'hésitez pas à nous rejoindre



## Recup' ferailles

**Du 20 avril au 4 mai**  
Parking du cimetière à Saint Lormel

**La benne est à votre disposition cependant pour tous besoins ou pour l'ouverture du cadenas vous pouvez joindre le numéro ci-dessous**  
**Gilles 06 47 97 26 60**  
**Anais 06 31 37 97 43**

**DONNONS DE LA VALEUR À CE QUI N'EN A PLUS !**

Objectif: financer des projets pédagogiques

**OBJETS COLLECTES**

-  Ustensiles de cuisines en métal, cannettes et boîtes de conserve, ferrailles, vélos, étagères en métal, tôles, quincailleries
-  Matériel agricole, outillages de jardin, chaînes, etc.
-  Câbles électriques, batterie de véhicules
-  Aluminium, inox, fonte et cuivre
-  Fours, gazinières, machine à laver et sèche linge

Nous vous proposons un service de déplacement pour récupérer les objets encombrants, lourds et volumineux

Organisé par l'amicale laïque de l'école Saint Lormel et Créhen

### "L'ouverture à l'international" au sein du collège Immaculée Conception"

L'un des axes du projet d'établissement du collège Immaculée Conception "Grandir, s'épanouir, réussir" porte sur l'ouverture à l'international.

Au sein du collège, en classe de 6<sup>e</sup>, les élèves bénéficient déjà d'un cursus de découverte des langues. En effet, à côté de l'anglais, obligatoire, les élèves ont des cours d'allemand, d'espagnol et de latin tout au long de l'année de 6<sup>e</sup>. Cela leur permet, outre de découvrir de nouvelles langues et cultures actuelles ou anciennes, de choisir en connaissance l'étude de la langue allemande ou de la langue espagnole à partir de la 5<sup>e</sup>, et de poursuivre ou pas le latin sous la forme de l'option langue et culture de l'antiquité.

Puis, en années de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>, les élèves peuvent décider de s'engager dans le cursus Langues et Cultures Européennes. 2 dispositifs sont proposés : en espagnol avec une heure supplémentaire d'approfondissement et une heure d'histoire-géographique dans cette langue (mention DNL Discipline Non Linguistique) ; ou en anglais avec toujours une heure d'approfondissement et une heure de mathématiques en anglais (mention DNL Discipline Non Linguistique).

A ces cours académiques, parfois réalisés dans une classe dédiée aux LCE ou en extérieur pour faciliter les situations de communication authentique, des séjours européens sont proposés à nos élèves.

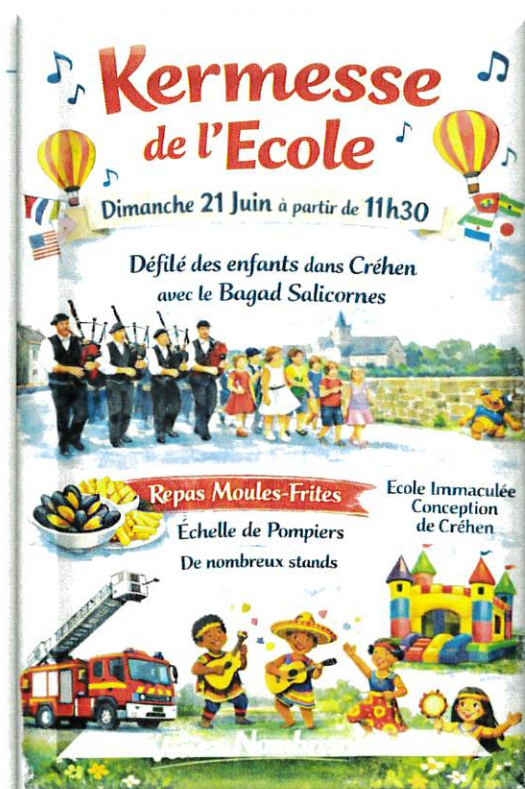
Afin de mettre en pratique cette ambition, des séjours linguistiques sont proposés et organisés par les enseignants.

En ce printemps, 25 élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> des options Langues et Cultures de l'Antiquité et Classe à Projets Artistiques se sont rendus à Rome pour y vivre une semaine culturelle : le Forum, le Colysée ou encore le Vatican étaient notamment au programme.

Parallèlement, 60 élèves de 3<sup>e</sup> se sont rendus à Saragosse en Espagne pour y découvrir les joyaux culturels et parler la langue espagnole dans cette ville du nord de l'Espagne.

Dans le même temps, 2 programmes portés par le dispositif ERASMUS ont permis à nos élèves germanistes de se rendre avec leurs correspondants de Karlsruhe (Allemagne) à Bruxelles et à Bruges en Belgique. En effet, après l'échange classique en Allemagne puis en France l'an passé l'objectif était de se retrouver dans un tiers lieu. Bruxelles, l'une des capitales de l'Union Européenne s'y prêtait à merveille. L'Atomium, le Parlement Européen ou encore le musée belge de la BD étaient au programme. Toujours sur cette même période, 8 élèves de 3<sup>e</sup> se sont rendus également en train près de Salzbourg en Autriche pour y retrouver leurs correspondants du Gymnasium Braunau, établissement partenaire. La langue cible étant l'anglais, les élèves ont pratiqué pendant une semaine avec leurs nouveaux amis mais aussi dans leurs familles. Dans quelques semaines, ce seront les autrichiens qui seront accueillis dans les familles de nos élèves sur Créhen et alentour. Une belle dynamique européenne pour ouvrir leur cœur, leur langue et leur horizon à l'international. "

*David MICHEL, chef d'établissement*



# Agenda



## Mai



Du 1er au 31 mai	Exposition peinture et photos à la bibliothèque
Vendredi 8	Commémoration de la Victoire 1945
Vendredi 8	Fête du Village par le Comité des Fêtes
Dimanche 10	Les Virades de l'Emeraude (départ du site du Vieux-Château)
Vendredi 22	Conférence - projection du patrimoine religieux région Plancoët
Samedi 23 et Dimanche 24	1/2 finale du championnat de France U13 (rink-hockey)
Dimanche 31	P'tit dèj à la ferme Hamoniaux

## Juin



Samedi 6	Accueil des nouveaux arrivants (arrivés en 2025)
Dimanche 14	Compétition interclub karaté
Dimanche 14	Fête champêtre RPI Créhen/St-Lormel
Dimanche 14	Course cycliste à la Lande des Tertres
Samedi 20	Gala de danse par l'association Evi'Dance
Dimanche 21	Kermesse école privée
Vendredi 26	Diffusion du match de foot coupe du monde à la salle de St-Lormel par le RPI Créhen/St-Lormel

## Juillet



Samedi 4	Fête de la Mer à Gibraine
Lundi 13	Grillades (VAFCP) + feu d'artifice
Samedi 25	concert gratuit de jazz sur la place de l'Eglise

## Août



Samedi 22	Vide-grenier dans le bourg par les Bouquineurs
Samedi 29	Comice agricole à Landébia

## Septembre



Samedi 5	Forum des Associations à Créhen
Samedi 12	Journée citoyenne

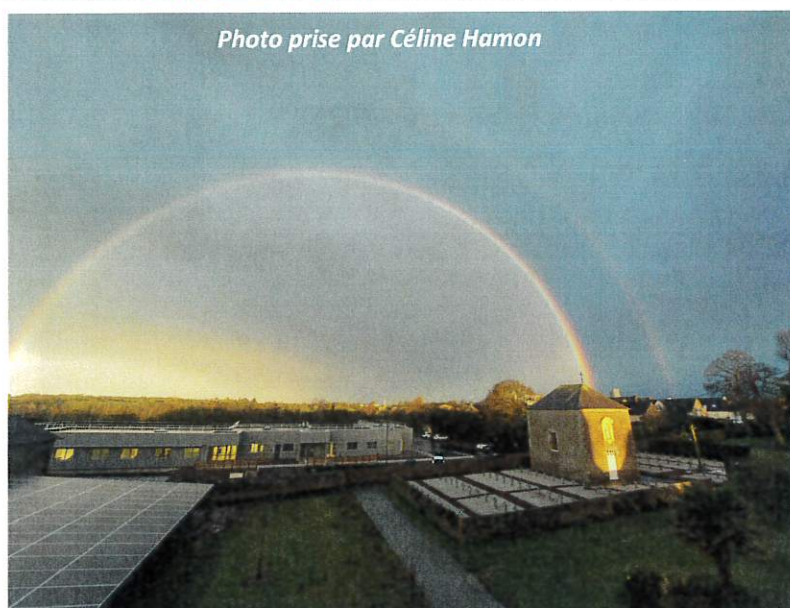
*Nouvel an chinois à la cantine*



*Photo prise par Céline Hamon*



*Photo prise par Céline Hamon*



*Photo prise par Jean-Claude Aillet*